

ANDRÉ COYNE (1891-1960)

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris le décès de M. André Coyne, membre du Comité supérieur de Rédaction du *Génie Civil*, survenu à Paris le 21 juillet.

Né le 17 février 1891, il entra à l'École Polytechnique en 1910 et en sortait dans les premiers, choisissant parmi les carrières qui lui étaient offertes le corps des Ponts et Chaussées. Presque aussitôt, la guerre éclatant, il fut mobilisé et servit d'abord comme officier du Génie, puis, sur sa demande, il fut versé dans l'aviation, où sa brillante conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur.

En 1920 il était nommé Ingénieur des Ponts et Chaussées au Service maritime du Port de Brest, où il eut à exécuter ou à contrôler des travaux d'un grand intérêt ; c'est ainsi qu'il eut le contrôle du grand pont de Plougastel, conçu par M. Freyssinet, dont les 3 voûtes avaient une portée record à l'époque pour les ouvrages en béton (1). Il participa à la mise au point des nouveaux dispositifs de soutènement par murs à échelles (2) et aux premiers essais d'auscultation des ouvrages par cordes vibrantes. Parallèlement aux travaux de M. Freyssinet, il conçut un procédé de consolidation des barrages en béton au moyen de tirants traversant verticalement l'ouvrage, scellés à leur partie inférieure dans le sol, exerçant sur la maçonnerie une compression, considérable, véritable précontrainte. Une première application du procédé fut effectuée au barrage des Cheurfas en Algérie, en 1931 (3).

Nommé ensuite Ingénieur en chef du Service d'Aménagement de la Haute-Dordogne, il commença sa carrière exceptionnelle de constructeur de barrages par des ouvrages qui devinrent des exemples, tels que la grande voûte mince

(1) MM. FREYSSINET et COYNE ont donné une description détaillée de cet ouvrage remarquable dans le *Génie Civil* du 4 octobre 1930.

(2) Voir l'exposé de M. COYNE dans le *Génie Civil* du 29 octobre 1927 (p. 432).

(3) Voir, au sujet de la consolidation du barrage des Cheurfas, le *Génie Civil* des 23 août 1930 (p. 186) et 8 février 1936 (p. 138).

du barrage de Marèges (4) et le batardeau-voûte de Saint-Etienne-Cantalès. En 1935, il devenait chef du Service technique des grands barrages, en 1941, Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

En 1947 il fonda le Bureau d'études André Coyne et Jean Bellier, qui apporta la collaboration la plus efficace à E.D.F. et à de nombreuses administrations, et qui fut en même temps très largement apprécié à l'étranger. De tous les pays, on fit appel à la compétence d'André Coyne pour les travaux les plus difficiles, notamment en matière de barrages. Il a présidé à la conception et à la réalisation d'une centaine d'ouvrages au cours des 25 dernières années, tant en France que dans la Communauté française et à l'étranger ; certains sont encore en construction, d'après les plans de son Bureau.

De 1946 à 1952, André Coyne avait été président de la Commission Internationale des Grands Barrages ; il a présidé, à ce titre, le Congrès de Stockholm en 1948 et celui de New Delhi en 1951. De hautes distinctions lui ont été conférées : il était membre d'honneur de l'American Society of Civil Engineers, lauréat de la Section britannique de la Société des Ingénieurs Civils de France ; le Centre d'Etudes architecturales lui avait décerné en 1953 son Grand Prix d'Architecture ; il était Commandeur de la Légion d'honneur, Honorary Commander of the Most Excellent Order of the British Empire, Commandeur de l'ordre du Christ du Portugal, etc.

Il était l'auteur du projet de construction du barrage de Malpasset. La catastrophe entraînée par la rupture de cet ouvrage le frappa cruellement, bien qu'elle ne soit pas due à une erreur de calcul (5).

L'art de la construction perd dans la personne d'André Coyne un ingénieur éminent, qui a rénové la conception des barrages, ouvrages si importants pour la technique actuelle de l'énergie.

(4) Le barrage de Marèges a été décrit dans le *Génie Civil* des 7 juillet 1934 et 26 octobre 1935.

(5) Le rapport de la Commission d'enquête a été reproduit dans le *Génie Civil* du 1^{er} juin 1960 (p. 235).